

COPIE D'ACTE DE MARIAGE DE

Mickaël, Marcel, Richard VIVIER---
et Fanomezana, Marina AMBININTSOA---

TRANSCRIPTION---

I. Date, heure et lieu du mariage---

Douze mars deux mille vingt-deux, dix heures, à Ankaraobato (Madagascar)---

II. Epoux---

Mickaël, Marcel, Richard VIVIER, chauffeur poids-lourds, né à Domfront (Orne), le 22---
juin 1981, domicilié à Saint-Georges-de-Rouelley (Manche), Le Chêne parfait, fils de---
Michel, Henri, Marcel VIVIER, décédé et de Annie, Margarette, Jocelyne PATRY,---
domiciliée à Saint-Georges-de-Rouelley (Manche)---

III. Epouse---

Fanomezana, Marina AMBININTSOA, conseillère clientèle, née à Ankaditoho, Tananarive---
quatrième arrondissement (Madagascar), le 5 novembre 1997, domiciliée à---
Ankadinandriana (Madagascar), fille de Rasoaniaina, Hanitra RABARISON, couturière,---
domiciliée à Ankadinandriana---

IV. Consentement des ascendants---

V. Témoins---

Larissa, Miharisoa RAVOAHANGINIAINA, téléopératrice, domiciliée à Ambanidia---
(Madagascar) et Fabienne, Sylvia, Gabrielle HAJANARIVONY, téléopératrice, domiciliée---
à Ampandranana Est (Madagascar), témoins majeurs---

VI. Autres énonciations intéressant l'état civil---

VII. Enonciations relatives au contrat de mariage et à la désignation de la loi---
applicable---

Aucune dans l'acte étranger.---

VIII. Nom et qualité de la personne ayant célébré et enregistré le mariage---

Herinjato, Samuelson, Jean, Bertrand RAMAMENOSOA, officier de l'état civil---

Lieu, date et référence de cet enregistrement---

Ankaraobato, le 12 mars 2022, sous la référence numéro 27---

IX. Mentions marginales figurant dans l'acte étranger---

X. Transcrit par Nous, Alexandra CIOLELLA, officier de l'état civil par délégation---
du consul général de France à Tananarive, le 30 mars 2022, à la demande de Mickaël,---
Marcel, Richard VIVIER, sur la production d'une copie de l'acte original dûment---
traduite, à Nous remise par le requérant, copie et traduction annexées au présent---
registre---

Copie d'acte délivrée selon procédé informatisé
Tananarive, le 30 mars 2022

L'officier de l'état civil,

Patricia STEYN
Officier de l'état civil
par délégation

